ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Dyslexie et dysphasie

Question écrite n° 50758

Texte de la question

M. Renaud Muselier appelle l'attention de M. le ministre de l'education nationale, de l'enseignement superieur et de la recherche sur les consequences de l'echec scolaire lie a la dyslexie. En effet, chaque annee, ce sont pres de 50 000 enfants dyslexiques qui abordent le cours preparatoire et se retrouvent en situation d'echec. Aujourd'hui, si la prise en charge medicale ou paramedicale de certains de ces enfants est reelle, la notion de trouble psychique n'est toujours pas reconnue par l'education nationale. Malgre les moyens mis en oeuvre par les collectivites locales pour aider a la reussite scolaire, gage d'integration sociale, aucun diagnostic ni prise en charge satisfaisante pour ces eleves n'existent. Il lui demande de bien vouloir lui preciser quelles meures il entend prendre pour mettre un terme a ce veritable handicap dans la capacite d'apprentissage pour de nombreux enfants.

Données clés

Auteur : M. Muselier Renaud
Circonscription : - RPR
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 50758
Rubrique : Sante publique
Ministère interrogé : éducation nationale, enseignement supérieur et recherche
Ministère attributaire : éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 21 avril 1997, page 1986